



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement
de l'école Terre-Soleil
tenue le mercredi 21 septembre 2022 à 18h30
En visioconférence TEAMS**

Présences

Josée Dubuque, présidente
Marianne Lefebvre, parent
Stéphanie Ménard, parent
Jessica Hébert-Mathieu, parent
Alexandre Lebrun, parent
Lysianne Gingras, parent
Jessica Bérubé, enseignante
Annie Brault, enseignante
Marie-Pierre Warin, enseignante
Sonia Kim Sirkovski, représentante personnel de soutien
Julie Bertrand, représentante service de garde
Julianne Labelle, représentante des professionnelles

Josée Plouffe, directrice
Marie-Chantal Bélisle, directrice adjointe

Absences

1. Ouverture de l'assemblée extraordinaire

Madame Dubuque remercie les membres de leur présence et déclare l'assemblée ouverte à 18h33.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 septembre 2022

IL EST PROPOSÉ par Mme Marianne Lefebvre d'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

CE2223-2109-001

ADOPTÉ à l'unanimité

3. Frais services de garde 2022-2023

Madame Plouffe informe les membres des précisions apportées par le CSSMI quant aux frais à charger aux parents pour la fréquentation sporadique au service de garde. Un nouveau tableau des frais pouvant être facturés aux parents par période pour enfants sporadiques est présenté. Il est donc proposé que le taux pour la période du matin (60 minutes) soit fixé à 3,00\$ et un montant de 8,95\$ soit fixé pour la période du soir (190 minutes). Cette résolution annule donc la résolution CE2223-1309-007 du 13 septembre.

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Bertrand d'APPROUVER le nouveau tableau des frais exigés pour la fréquentation sporadique au service de garde tel que présenté.

CE2223-2109-002

APPROUVÉ à l'unanimité

4. Activités parascolaires

Mme Plouffe présente les propositions d'activités parascolaires soumises par les enseignantes en éducation physique.

- 1) **KINBALL** – Offre en lien avec le RSEQ (Réseau du Sport Étudiant du Québec)
 - Intention : initiation et développement de stratégies
 - Pour les élèves de la 3^e à la 6^e année.
 - Offert les mercredis à la période du dîner pour les élèves de 3^e et 4^e année.
 - Offert les jeudis à la période du dîner pour les élèves de 5^e et 6^e année.
 - Coûts : 97,00\$ par enfant pour 8 semaines + 25,00\$ de cotisation à la Fédération de kinball + les frais de location du gymnase (75\$ par jour) qui seront déterminés en fonction du nombre d'élèves qui seront inscrits. Il est proposé de préciser au contrat un nombre minimum d'inscriptions (20) afin d'assurer des coûts raisonnables pour l'entretien du gymnase et un nombre maximum d'inscriptions (24) pour éviter la compétition avec les autres activités parascolaires proposées.

Il est également demandé de prendre le temps de présenter l'activité aux élèves et aux parents, sans trop insister ni mettre de la pression, puisque que l'activité engendre des coûts importants pour les parents.

- 2) **FESTIVALS SPORTIFS**
 - Intention : faire connaître aux élèves six sports différents au courant de l'année.
 - Pour les élèves du 2^e et 3^e cycle.
 - Offert à l'heure du dîner et animés par les enseignantes en éducation physique.
 - Gratuit
 - Inscription : en fonction des intérêts des élèves. Il n'est pas obligatoire de s'inscrire à l'ensemble des festivals.
 - Un tournoi amical par sport est organisé par le RSEQ sur le temps de classes. Des frais de 12\$ à 90\$ s'appliqueront selon le sport ou les sports choisis.
- 3) **CHEERLEADING (récréatif)** – offert par le Club RND Élite de Bois-des-Filion en association avec le RSEQ
 - Intention : initiation et développement des habiletés de base. Le tout animé et supervisé par des entraîneurs qualifiés.
 - Pour les élèves du 2^e et 3^e cycle.
 - Offert les lundis de 15h à 16h30.
 - Coûts : 23,00\$ par enfant pour 8 semaines. *
 - Une compétition se tiendra à l'extérieur de l'école, le 13 décembre pendant les heures de classes
 - Inscription 22 et 23 septembre. Capacité maximum de 30 élèves. Une pige sera faite si le nombre d'inscriptions excède.
 - Les cours débiteront le lundi 26 septembre.

** Il est précisé qu'une partie des coûts est financée par le CSSMI en partenariat avec le RSEQ.*

IL EST PROPOSÉ par madame Lysianne Gingras D'APPROUVER les activités parascolaires, tel que présenté.

CE2223-2109-003

APPROUVÉ à l'unanimité

5. Levée de l'assemblée

.....

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Dubuque de lever l'assemblée. Il est 19h06.

CE2223-2109-004

ADOPTÉ à l'unanimité

Josée Dubuque
Présidente du conseil d'établissement

Josée Plouffe
Directrice